

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Du 21 Janvier 2016

(Affiché en exécution de l'article L 2121-25 et l'article R 2121- du CGCT)

Le conseil municipal a délibéré pour :

- **le lancement de la phase d'exécution de sécurisation des réseaux de distribution d'énergie électrique à Grivelle.**
- **le renouvellement du contrat d'acquisition de logiciels et des prestations de service avec la Société Ségilog pour 3 ans. Le coût annuel est de 2 480 € TTC**
- **la demande de réserve parlementaire auprès de Mme Gourault, sénatrice, pour l'achat d'un tracteur.**

Les activités périscolaires en 2016/2017 auront lieu le mardi et le vendredi de 14h55 à 16h25 à Saint Bohaire et le lundi et jeudi, de 15h à 16h30 à Saint Lubin en Vergonnois.

Le contrôle de véhicules à Grivelle a relaté le passage de 1200 véhicules : aller et retour, environ, par jour, (sauf le samedi et le dimanche) et 85% des véhicules circulent à plus de 50 km/heure.

Une rencontre avec les responsables du Conseil Départemental va être organisée afin de voir ce qu'il est possible de mettre en œuvre pour réduire la vitesse.

Monsieur le maire informe que le conseil départemental a octroyé 13 000 € dans le cadre de la DSR (dotation solidarité rurale) pour l'achat d'un tracteur d'un coût estimé à 35 000 € HT.

Les différents délégués aux commissions communautaires et syndicales ont relaté leurs participations aux différentes réunions.

Prochaine réunion le jeudi 18 février 2016

